



De l'engagement à l'action :
Note d'orientation sur la traduction en actes des
engagements nationaux à la suite du Sommet
sur la transformation de l'éducation

Décembre 2022

Sommaire

1.	Contexte	1
2.	Objectif de cette note d'orientation	1
3.	Principes stratégiques.....	2
4.	Pistes de transformation	3
	Élargir et renforcer l'appropriation des engagements en faveur de la transformation	4
	Passer de l'engagement aux politiques et aux plans	5
	Passer des politiques et des plans à l'action.....	5
	Rendre compte des engagements, des actions et des résultats	6
5.	Soutien	7
	Coordonnateurs résidents et équipes de pays des Nations Unies	7
	Mise à profit des initiatives globales du Sommet sur la transformation de l'éducation	7
	Soutien régional	8
	Comité directeur de haut niveau ODD 4 (CDHN)	8
	Annexe 1. Questions clés en vue de l'intégration de la déclaration d'engagement nationale dans un plan existant pour le secteur de l'éducation (ou document équivalent).....	10
	Annexe 2. Grandes lignes d'une feuille de route	11
	Annexe 3. Principaux événements et jalons mondiaux et régionaux concernant l'éducation/l'ODD 4.....	12

1. Contexte

Au terme du Sommet sur la transformation de l'éducation de septembre 2022, le Secrétaire général des Nations Unies a énoncé sa Vision sur la transformation de l'éducation, dans laquelle il appelle les États membres et le grand public à unir leurs efforts pour transformer l'éducation et la placer au premier plan des agendas politiques aux niveaux mondial, national et local. Le Sommet sur la transformation de l'éducation a fait appel à l'ambition et à la solidarité des participants pour donner naissance à des solutions et des actes permettant de combler les pertes d'apprentissage liées à la pandémie et de relancer les progrès vers l'objectif de développement durable 4 (ODD 4), en repensant fondamentalement le but, le contenu et la mise en œuvre de l'éducation.

En amont du Sommet, 163 États membres avaient mené des consultations nationales rassemblant des responsables gouvernementaux, des enseignants, des étudiants, des membres de la société civile et des universitaires, ainsi que d'autres parties prenantes et partenaires. En novembre 2022, 133 États membres avaient déjà soumis leurs déclarations d'engagement nationales, et 65 chefs d'État et de gouvernement ont prononcé leurs déclarations respectives au Sommet.

À travers ces consultations et leur participation au Sommet, les États membres se sont engagés à agir pour transformer leurs systèmes éducatifs, mais aussi à accroître le financement de l'éducation afin de mener à bien cette transformation. Le suivi du Sommet doit mobiliser des efforts continus et collectifs afin de susciter « des actions concrètes là où elles comptent le plus : sur le terrain, dans les classes et dans l'expérience des enseignants comme des apprenants¹ ». Il est essentiel de mettre en œuvre ces actions de transformation *dès maintenant* pour soutenir l'élan créé et atteindre les objectifs du Programme 2030 en matière d'éducation.

2. Objectif de cette note d'orientation

C'est dans ce contexte que le Comité directeur de haut niveau ODD 4, chargé de piloter le suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation et de coordonner les efforts mondiaux en vue de la réalisation de l'ODD 4, a préparé la présente note d'orientation. Elle vise à guider les États membres dans leur suivi du Sommet et la transformation de leurs systèmes éducatifs.

Elle fournit aux États membres et aux partenaires des principes directeurs (Section 3) et propose quatre pistes d'action interconnectées (Section 4). Pour chacune de ces pistes, la note d'orientation formule des conseils stratégiques et des suggestions sur ce que les gouvernements et les partenaires pourraient souhaiter mettre en œuvre. Elle présente également certains des mécanismes de soutien mondiaux et régionaux mis à la disposition des États membres (Section 5).

Les États membres pourraient décider d'établir une feuille de route pour organiser leurs actions de mise en œuvre à l'issue du Sommet sur la transformation de l'éducation. L'annexe 1 comprend quelques-unes des principales questions auxquelles il convient de répondre afin de bien intégrer les engagements d'un pays dans un plan existant pour le secteur de l'éducation. L'annexe 2 présente les grandes lignes d'une feuille de route. Un tableau recensant les principaux événements mondiaux et régionaux, ainsi que les jalons sur lesquels les pays pourraient aligner leurs progrès, figure en annexe 3.

¹ Vision du Secrétaire général sur la transformation de l'éducation : un impératif politique urgent pour notre avenir collectif. <https://www.un.org/en/delegate-delegate/vision-statement-secretary-general-transforming-education>.

3. Principes stratégiques

Les principes suivants sous-tendent les directives encadrant les consultations nationales organisées en amont du Sommet et la Vision du Secrétaire général des Nations Unies sur la transformation de l'éducation, et restent pleinement pertinents pour le suivi du Sommet :

a) **Susciter une approche pangouvernementale et pansociale**

La transformation de l'éducation ne concerne pas seulement les acteurs directement responsables de l'organisation et de la mise en œuvre de l'éducation, tels que les ministères de l'éducation, les écoles, les universités, les établissements de formation technique et professionnelle et les centres d'apprentissage communautaires. Elle nécessite également l'engagement des étudiants, des familles, des communautés, des industries et de plusieurs secteurs gouvernementaux outre celui de l'éducation. L'éducation doit aussi s'adapter à l'évolution des réalités sociales et économiques et à la transition vers l'économie verte, l'économie numérique et l'économie des soins. Par conséquent, le processus de suivi doit être fondé sur une approche pangouvernementale et pansociale, par le biais d'une coordination et d'une collaboration intersectorielles systématiques.

b) **Mettre l'accent sur la réduction des inégalités et des disparités**

L'inégalité des chances en matière d'éducation – en raison des revenus, du lieu de vie, du genre ou de l'appartenance ethnique – est encore flagrante aujourd'hui, y compris dans les pays développés. Elle perpétue les privilèges et aggrave l'exclusion et la pauvreté. Ne laisser personne pour compte, telle est la promesse centrale et transformatrice du Programme de développement durable à l'horizon 2030 et de ses objectifs.

c) **Établir des liens entre les différents niveaux d'action (mondial, national et local)**

Le Sommet sur la transformation de l'éducation a rassemblé des acteurs globaux et nationaux. Le suivi doit mobiliser des acteurs locaux, parmi lesquels des représentants des autorités locales, du personnel de l'enseignement, des étudiants, de leurs familles et de leurs communautés (sans oublier les populations marginalisées et vulnérables), et leur donner les moyens d'agir. Le suivi doit notamment veiller à l'engagement des enseignants et des éducateurs et à leur appropriation du processus en tant qu'agents du changement.

d) **Favoriser une véritable participation des jeunes, au cœur de la transformation**

La richesse des débats du Sommet sur la transformation de l'éducation s'explique en partie par la tenue de consultations ouvertes et actives en amont de l'événement. Grâce à cette approche inclusive, de nombreuses parties prenantes de l'éducation ont pu contribuer aux discussions et enrichir le programme du Sommet. Par leur engagement, les organisations de jeunesse ont pu faire entendre leurs voix et ainsi influencer fortement la transformation de l'éducation. Le suivi du Sommet doit tirer parti de l'expérience des consultations nationales et continuer à impliquer les jeunes en tant qu'agents actifs du changement.

e) **Renforcer et réformer les mécanismes et structures existants, sans en créer de parallèles**

Le suivi peut s'appuyer sur les mécanismes et structures existants, lesquels devront être adaptés et alignés le cas échéant pour contribuer réellement à la transformation de l'éducation. Cela vaut particulièrement pour toute structure responsable de la mise en œuvre et du suivi de l'ODD 4. *Il est rappelé aux États membres qu'ils ne doivent pas établir de plans spécifiques de transformation, mais plutôt transformer les plans existants lorsque c'est opportun et nécessaire.*

f) Fonder la politique et la pratique sur des données factuelles

À travers le monde, les données factuelles sur la crise de l'éducation ne manquent pas et de nombreuses recherches sont menées sur les initiatives prometteuses et les réformes engagées, qu'elles aient réussi ou échoué. Toutefois, ces travaux portent souvent sur des projets et sont difficilement reproductibles au niveau systémique. En outre, les données produites à l'échelle globale peuvent manquer de pertinence au regard de la variété des contextes nationaux et locaux. Ce défaut, auquel s'ajoutent des problèmes de capacité, limite l'appropriation et l'utilisation de ces données par des acteurs nationaux et locaux pour élaborer des politiques et transformer les actions. Différentes stratégies peuvent être mises en œuvre pour y remédier. Citons par exemple la promotion des travaux de chercheurs nationaux et de parties prenantes locales, notamment des membres du personnel enseignant ; l'amélioration de la disponibilité des études pertinentes ; la présentation des données factuelles mondiales dans des documents de synthèse adaptés aux contextes nationaux et locaux ; et la prise en compte des points de vue des acteurs locaux.

4. Pistes de transformation

Le suivi du Sommet est une démarche à long terme impliquant de nombreuses parties prenantes aux perspectives différentes. Selon une théorie du changement simplifiée, la transformation a plus de chances d'aboutir si :

- ✓ ces nombreuses parties prenantes s'accordent sur le fait que la transformation est à la fois nécessaire et possible, et se l'approprient ;
- ✓ les politiques et les stratégies de mise en œuvre sont conformes aux conclusions du Sommet sur la transformation de l'éducation ;
- ✓ les acteurs locaux, indispensables au bon déploiement de ces politiques, ont les moyens de jouer un rôle actif dans la transformation de l'éducation à l'échelle nationale ;
- ✓ une structure de gouvernance efficace existe, demande des comptes aux différents acteurs et veille à ce qu'ils respectent leurs engagements dans le cadre du suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation.

La présente section décrit ces quatre pistes interconnectées, chacune étant assortie de stratégies et initiatives que les gouvernements pourraient mettre en œuvre.

Chaque pays est invité à identifier des domaines nécessitant une attention particulière : le renforcement de la profession enseignante, l'exploration des opportunités liées à l'apprentissage numérique, l'intégration de l'égalité des genres dans les programmes scolaires, etc. Dans chaque domaine, les initiatives globales lancées à l'issue du Sommet peuvent offrir des conseils utiles (voir la section Soutien). Les États membres peuvent aussi se référer au rapport de la Commission internationale de l'UNESCO sur Les futurs de l'éducation² pour établir les bases de leurs consultations et de leurs actions après le Sommet sur la transformation de l'éducation. Ce rapport met en lumière un certain nombre de leviers de transformation relatifs à différents domaines : pédagogie, profession enseignante, écoles, apprentissage numérique, respect de l'environnement, rôle des universités, recherche et innovation.

À l'évidence, le succès du suivi dépend aussi des moyens financiers disponibles. Cette question ne fait pas ici l'objet d'une piste distincte. L'initiative mondiale appelant à « transformer le financement de

² Commission internationale sur Les futurs de l'éducation. 2021. *Repenser nos futurs ensemble: un nouveau contrat social pour l'éducation*. Paris : UNESCO.

l'éducation en investissant davantage, plus équitablement, plus efficacement et de manière plus innovante » pourrait fournir des conseils utiles en la matière, en s'appuyant sur l'Appel à l'action sur le financement de l'éducation lancé lors du Sommet sur la transformation de l'éducation.

Élargir et renforcer l'appropriation des engagements en faveur de la transformation

Jusqu'à présent, la transformation relève principalement de la responsabilité des décideurs de l'éducation et de leurs partenaires dans les domaines du développement et du soutien humanitaire. L'appropriation des engagements peut être renforcée de deux manières. D'abord en aidant les ministères et les agences n'appartenant pas à la sphère de l'éducation à prendre conscience du message global et des engagements nationaux, et à comprendre que leur contribution et leur collaboration seront essentielles pour transformer l'éducation. Ensuite en s'adressant aux acteurs locaux, notamment au sein des communautés scolaires, pour s'assurer qu'ils soutiennent bien le processus de transformation.

Stratégies et initiatives proposées

- Identifier les événements et les forums clés aux niveaux national et global, dans le secteur de l'éducation et en dehors, où le programme de transformation pourrait être au cœur des discussions sur les politiques et le financement comme bases du développement durable.
- Renforcer le dialogue pangouvernemental et interministériel sur le rôle de l'éducation pour la transformation économique et sociale, notamment en préparant un plaidoyer en faveur de l'investissement national dans l'éducation et en faisant valoir qu'une éducation de qualité contribue au développement économique et social.
- Cartographier le réseau élargi des parties prenantes.
- Organiser une consultation rassemblant des parties prenantes, dont des représentants de divers ministères/agences (finances, développement économique, planification, travail et environnement), d'instances sous-nationales, d'organisations de jeunesse et de la société civile, pour présenter les résultats du Sommet sur la transformation de l'éducation, préciser le rôle des acteurs et renforcer l'appropriation conjointe.
- Intégrer les messages et les engagements du Sommet sur la transformation de l'éducation dans les initiatives/campagnes/programmes existants et/ou lancer des stratégies nationales de plaidoyer et de communication sur les suites du Sommet.
- Traduire les engagements nationaux pris par les chefs d'État/de gouvernement en termes simples et en propositions concrètes en prenant exemple sur des initiatives nationales fructueuses.
- Créer un site Web ou une plateforme répertoriant toutes les informations relatives au processus de transformation, lesquelles doivent être mises à jour régulièrement et accessibles à tous.
- Fournir au grand public et aux médias des études de cas, des récits, des données factuelles rapidement exploitables et/ou des analyses sur la crise de l'éducation dans le pays, l'importance de la transformation et les initiatives réussies.
- Faire appel à des organisations de jeunesse, des influenceurs, des militants et des célébrités pour souligner l'importance de l'éducation et plaider pour son maintien au premier plan des débats politiques de haut niveau.
- Élaborer et diffuser des récits pertinents pour les enseignants et les autres professionnels de l'enseignement afin d'illustrer la crise de l'éducation et la manière dont la profession enseignante peut contribuer à la transformation du secteur.
- Approfondir les connaissances des responsables ministériels concernés quant au coût et au financement de l'éducation, renforcer leurs compétences et leur position dans le dialogue avec leurs homologues du Ministère des finances et/ou leurs partenaires œuvrant dans le domaine du développement international.

Passer de l'engagement aux politiques et aux plans

La volonté politique et l'élan suscités par le Sommet sont propices à l'intégration du programme de transformation dans les politiques et plans préexistants. Cela peut supposer d'aligner les plans de développement socioéconomique, les plans du secteur de l'éducation, les plans d'intervention humanitaire et de soutien aux réfugiés, les programmes de réforme de l'éducation, les programmes scolaires et les systèmes d'évaluation. L'objectif n'est ni de créer un plan de transformation spécifique ni d'élaborer un programme distinct, mais bien de transformer les instruments existants.

Stratégies et initiatives proposées

- Consulter les principales parties prenantes pour réexaminer les conclusions des consultations nationales organisées en amont du Sommet et la déclaration d'engagement nationale (le cas échéant), approfondir l'identification des éléments clés de la transformation et repérer ce qui pourrait manquer. Inclure les populations marginalisées et veiller à ce que leurs voix soient entendues.
- Examiner le plan de développement socioéconomique national et étudier la manière d'y intégrer la transformation de l'éducation en s'appuyant sur la collaboration interministérielle.
- Mettre à profit des réunions interministérielles pour susciter un engagement en faveur du programme de transformation et pour développer les capacités nécessaires à la conception de stratégies de transformation du système éducatif.
- Organiser des sessions annuelles d'examen (ou profiter d'autres examens prévus) pour déterminer si les politiques et plans abordent la transformation de l'éducation, et dans quelle mesure.
- Lorsque les pays préparent de nouveaux plans, veiller à ce qu'ils s'inspirent principalement des conclusions des consultations nationales, du Sommet sur la transformation de l'éducation lui-même ou des déclarations d'engagement.
- Promouvoir une approche participative de la révision/adaptation/préparation des plans en impliquant diverses parties prenantes, dont des jeunes.
- Réunir des partenaires nationaux et internationaux, par exemple à l'occasion des réunions des groupes locaux d'éducation, pour définir comment leur soutien au secteur de l'éducation peut être guidé par les conclusions du Sommet sur la transformation de l'éducation.
- Intégrer les engagements nationaux dans les documents de programmation, tels que le Plan-cadre de coopération des Nations Unies pour le développement durable et le Pacte de partenariat du GPE.

Passer des politiques et des plans à l'action

L'existence de politiques et de plans traduisant la volonté politique de transformer l'éducation est certes essentielle, mais elle ne suffit pas. À l'élaboration doit succéder la mise en œuvre du programme de transformation, dans le cadre de laquelle chaque pays sera sans doute confronté à des difficultés et des goulots d'étranglement. Les obstacles varient d'un pays à l'autre, mais on constate que la mise en œuvre est souvent entravée par l'absence de concordance entre les parties prenantes quant aux priorités et stratégies politiques, ainsi que par l'insuffisance du soutien des responsables de la mise en œuvre au niveau local, au premier rang desquels les directeurs d'établissements et les enseignants.

Stratégies et initiatives proposées

- Organiser des réunions régulières pour présenter le programme de transformation aux membres de l'administration et au personnel enseignant, mais aussi les actions qu'ils pourraient mener et le soutien dont ils pourraient avoir besoin.

- Identifier avec les parties prenantes, dont des enseignants et des représentants de groupes de jeunes, les principales entraves à la mise en œuvre des politiques et plans en matière d'éducation, et définir des stratégies permettant de les éliminer.
- Inviter les enseignants à prendre part au dialogue politique sur l'éducation et sur d'autres secteurs ayant des répercussions sur l'éducation : santé, travail, protection et aide sociales.
- Accompagner et former les directeurs d'établissements et les administrateurs locaux pour qu'ils puissent apporter un soutien constant aux écoles, par exemple à travers d'ateliers au cours desquels le personnel pourrait concevoir des plans d'amélioration des écoles inspirés par le programme du Sommet sur la transformation de l'éducation et le suivi de celui-ci.
- Favoriser la collaboration entre les associations d'enseignants, les associations de parents, les organisations de jeunesse et les établissements d'enseignement.
- Reconnaître que les chefs d'établissement, les enseignants et les éducateurs pratiquent la recherche-action et que leur connaissance des systèmes éducatifs locaux peut contribuer à élaborer des stratégies de transformation innovantes, et les accompagner dans ce sens.
- Étudier la possibilité d'élargir des initiatives locales fructueuses pour en faire des stratégies de réforme systémiques, en s'interrogeant sur les conditions ayant permis le succès de ces initiatives et les moyens de faire en sorte que ces conditions fassent partie intégrante du système éducatif.

Rendre compte des engagements, des actions et des résultats

Un véritable engagement en faveur de la transformation va de pair avec une véritable responsabilisation. Cela va se traduire, en partie, par les rapports présentés sur la scène internationale par les États membres au sujet de leurs progrès vers l'ODD 4 et du suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation. Par exemple, 9 pays sur 10 ont fixé des objectifs à atteindre en 2025 et 2030 pour sept indicateurs de l'ODD 4, et le Comité directeur de haut niveau ODD 4 a décidé d'ajouter de nouveaux indicateurs de référence sur l'éducation verte, la transformation numérique et l'engagement des jeunes/étudiants. Une responsabilité tout aussi importante, sinon plus, est celle qui se manifeste au sein d'un pays, lorsque les différents acteurs impliqués dans la réalisation de l'ODD 4 et le suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation, des décideurs politiques nationaux au personnel local, sont habilités à rendre des comptes.

Stratégies et initiatives proposées

- Élaborer une matrice de suivi qui définit les responsabilités associées aux actions de suivi, ainsi que les ressources/compétences/actifs nécessaires pour mener à bien ces actions.
- Mobiliser les mécanismes existants aux niveaux national et sous-national (par exemple, les examens sectoriels conjoints, les évaluations intermédiaires et finales des plans, les évaluations annuelles de la situation humanitaire et les enquêtes auprès des ménages, ou encore le processus de suivi de l'ODD 4) pour faire le point sur le respect des engagements.
- Examiner et adapter les SIGE et les cadres de suivi et d'évaluation existants (en particulier le cadre de suivi de l'ODD 4 et le cadre des indicateurs du plan national) pour y intégrer des indicateurs spécifiques au suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation.
- Encourager la mise en place d'études qualitatives par les chercheurs de chaque pays, afin d'obtenir des informations sur les performances des différents acteurs et le contexte dans lequel ils œuvrent.
- Travailler avec les jeunes pour identifier et adapter des instruments de recueil de données fournissant aux organisations de jeunesse, aux étudiants et aux enseignants des moyens de faire entendre leurs points de vue sur les initiatives nationales.

- Analyser et diffuser les conclusions du suivi et de l'évaluation, sur les réseaux sociaux et dans le cadre de sessions de travail rassemblant les parties prenantes concernées, dans l'optique d'approfondir la compréhension des résultats et de proposer des actions de suivi utiles.
- Trouver le bon équilibre entre responsabilisation et soutien, pour donner aux acteurs les moyens de s'améliorer.
- Au niveau mondial, les États membres pourraient mettre à profit les mécanismes existants, parmi lesquels les examens nationaux volontaires présentés lors du Forum politique de haut niveau pour le développement durable, les examens périodiques des instruments normatifs et les réunions mondiales sur l'éducation convoquées par l'UNESCO, comme autant de jalons/occasions de faire part de leurs progrès/réussites au regard de leurs engagements en faveur de l'ODD 4 et de la transformation de l'éducation.

5. Soutien

La transformation de l'éducation est un effort qui demande « l'engagement collectif et l'action de responsables politiques visionnaires à tous les niveaux, mais aussi des parents, des étudiants, des enseignants et du grand public³ ». Ce processus doit être mené par le gouvernement national, mais la communauté internationale peut l'accompagner et le soutenir. Cette section présente des exemples spécifiques de modalités de soutien international aux États membres dans le cadre du suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation.

Coordonnateurs résidents et équipes de pays des Nations Unies

Les consultations nationales ont été facilitées et soutenues par les différents coordonnateurs résidents et les équipes de pays des Nations Unies, l'UNESCO et l'UNICEF ayant codirigé la mise à disposition d'un appui technique. Les pays/gouvernements devraient solliciter et mobiliser le système des Nations Unies sur leurs territoires respectifs, en particulier l'UNESCO et l'UNICEF, pour obtenir un soutien continu en matière de coordination et d'appui technique et pour faire appel aux partenaires de développement et aux acteurs de l'humanitaire au-delà de l'éducation.

Les équipes de pays, ainsi que les groupes nationaux de partenaires du secteur de l'éducation (groupes locaux d'éducation, modules de l'éducation) peuvent être appelés à examiner leurs documents de programmation, tels que les cadres de coopération des Nations Unies, les pactes de partenariat du GPE et les plans d'intervention humanitaire et de soutien aux réfugiés, et à soutenir la mise en œuvre du programme de transformation. Un guichet de financement pour le suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation sera ouvert dans le cadre du Fonds commun pour les ODD afin d'inciter les équipes de pays des Nations Unies à contribuer au suivi des engagements pris lors du Sommet par les gouvernements nationaux.

Mise à profit des initiatives globales du Sommet sur la transformation de l'éducation

Le Sommet a donné lieu au lancement de cinq initiatives multipartites globales susceptibles d'accroître le soutien financier, technique et politique en vue de la mise en œuvre nationale. Ces initiatives font

³ Vision du Secrétaire général sur la transformation de l'éducation : un impératif politique urgent pour notre avenir collectif.

suite aux appels à l'action correspondants, dont l'objectif est de mobiliser un soutien pour traiter les principaux enjeux de la transformation de l'éducation :

- Le **Partenariat pour une éducation verte** vise à préparer chaque apprenant à acquérir les connaissances, les compétences, les valeurs et les attitudes nécessaires pour s'attaquer au changement climatique, et à promouvoir le développement durable ainsi que le développement des compétences en vue de la transition vers une économie verte.
- Les **Passerelles vers l'apprentissage numérique public** visent à établir et à soutenir un mouvement international pour s'assurer que chaque apprenant, enseignant et famille peut facilement trouver, consulter et utiliser un contenu éducatif numérique de haute qualité et conforme aux programmes scolaires.
- **L'éducation dans les situations de crise** : le **partenariat pour des actions transformatrices** vise à promouvoir et à mettre en œuvre huit actions transformatrices à triple objectif (soutien humanitaire, développement et consolidation de la paix), pour des ressources financières accrues et mieux utilisées et une planification coordonnée au bénéfice des réfugiés, des personnes déplacées dans leur propre pays et d'autres apprenants touchés par des crises.
- La **Coalition pour l'apprentissage fondamental** s'est engagée à réduire de moitié, d'ici 2030, la proportion mondiale d'enfants de 10 ans incapables de lire et de comprendre un texte simple, en inscrivant et en maintenant tous les enfants à l'école, en améliorant l'accès à des programmes de rattrapage, en soutenant les enseignants et en favorisant la santé, la nutrition et le bien-être psychosocial des enfants et des enseignants.
- La **Plateforme mondiale pour l'égalité des genres et l'autonomisation des filles et des femmes dans et par l'éducation** suivra les progrès accomplis dans la réalisation des engagements pertinents pris lors du Sommet sur la transformation de l'éducation et ailleurs, soulignera les lacunes dans les progrès au niveau des pays et encouragera les actions transformatrices.

Soutien régional

Lorsqu'un pays prend part à des programmes ou des cadres de coopération régionaux, son gouvernement peut souhaiter aligner le contenu et le calendrier du cadre de suivi national sur ces mécanismes régionaux, mais aussi faire siens les indicateurs définis à l'échelle régionale pour suivre les progrès accomplis en matière de transformation.

La coopération régionale, l'apprentissage entre pairs et le renforcement des capacités seront organisés par le biais des **mécanismes régionaux de coordination de l'ODD 4**, avec le soutien des membres du CDHN représentant les différentes régions et des bureaux régionaux des agences des Nations Unies, dont l'UNESCO et l'UNICEF.

Comité directeur de haut niveau ODD 4 (CDHN)

À l'avenir, le Comité directeur de haut niveau ODD 4 coprésidé par l'UNESCO et la Sierra Leone jouera un rôle clé pour assurer le suivi efficace du Sommet – renforcer la coopération aux niveaux mondial, régional et national, l'alignement des actions entre les partenaires de l'éducation et la fourniture d'un soutien dans ses trois domaines fonctionnels. L'UNESCO et ses partenaires peuvent également identifier des moyens de renforcer la responsabilité politique pour transformer et financer l'éducation, en faisant passer au niveau supérieur les dispositions

actuelles pour le suivi de la mise en œuvre de l'ODD 4, y compris les réunions mondiales sur l'éducation et le processus national d'analyse comparative de l'ODD 4⁴.

En tant qu'organe suprême pour la coordination et le suivi de l'ODD 4, le CDHN dirigera le suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation à l'échelle globale en s'appuyant sur son vaste réseau d'États membres et d'organisations représentant leurs régions et groupes respectifs⁵.

Le CDHN soutient et mène des actions conjointes dans ses trois domaines fonctionnels – données factuelles et politiques, données et suivi, financement de l'éducation – pour exécuter son mandat, qui consiste à formuler des orientations stratégiques et des recommandations sur les priorités et les actions, à faire le suivi et à préconiser un financement adéquat, mais aussi à encourager l'harmonisation et la coordination des activités des partenaires.

⁴ Vision du Secrétaire général sur la transformation de l'éducation : un impératif politique urgent pour notre avenir collectif.

⁵ Le Comité directeur de haut niveau ODD 4 est composé de 28 membres, parmi lesquels 18 représentent les 6 régions du monde, avec deux États membres et une organisation intergouvernementale par région. Les 10 autres sont des représentants d'organisations de la société civile, d'associations d'enseignants, d'organisations de jeunes/étudiants, de fondations et du secteur privé, d'organisations multilatérales/banques/fonds et d'organismes de coopération au service du développement (donateurs).

Annexe 1. Questions clés en vue de l'intégration de la déclaration d'engagement nationale dans un plan existant pour le secteur de l'éducation (ou document équivalent)

- L'**analyse** du secteur de l'éducation aborde-t-elle la crise de l'éducation ? Examine-t-elle les causes de cette crise ? L'analyse est-elle encore pertinente ou doit-elle d'être actualisée ?
- Les **priorités politiques** tiennent-elles compte des engagements pris à l'occasion du Sommet sur la transformation de l'éducation ? Dans le cas contraire, ces engagements peuvent-ils être facilement intégrés aux priorités existantes, sans entraîner de changements majeurs ? Y a-t-il un risque de contradiction entre les priorités du plan et les engagements ?
- Les **résultats et objectifs** du plan peuvent-ils être adaptés, élargis ou retravaillés de manière à inclure les engagements ? Y a-t-il des résultats ou objectifs qui ne sont plus pertinents ou qui doivent être complètement repensés pour concorder avec les engagements découlant du Sommet ?
- Les **programmes prioritaires** du plan accordent-ils une attention suffisante aux changements transformateurs mis en avant lors du Sommet et repris dans la déclaration d'engagement nationale (par exemple : apprentissage et transformation numériques, résilience face aux chocs futurs, lutte contre l'exclusion scolaire, transformation de la profession enseignante) ? Dans le cas contraire, ces changements peuvent-ils être intégrés aux programmes existants ? Faut-il concevoir de nouveaux programmes ?
- Le **cadre de suivi, d'évaluation et d'apprentissage** permet-il de mesurer la réalisation des engagements ? Dans le cas contraire, est-il possible d'identifier et d'ajouter de nouveaux indicateurs sans surcharger le cadre ? Certains indicateurs ont-ils perdu de leur pertinence ? De nouvelles sources de données et méthodes de collecte vont-elles être mises au point ? Les mécanismes d'établissement de rapports existants peuvent-ils couvrir les engagements figurant dans la déclaration nationale ?
- Faut-il modifier l'**arrangement relatif à la mise en œuvre** ? Accorde-t-il un rôle suffisant aux acteurs non traditionnels, comme les groupes de jeunes ?
- Le **cadre relatif au coût et au financement de l'éducation** reste-t-il approprié et pertinent ? Existe-t-il des facteurs importants d'augmentation des coûts qui n'y figurent pas mais devraient y être ajoutés ? Des solutions innovantes (comme le recours à l'éducation numérique) peuvent-elles réduire le coût unitaire de certains éléments ?

Annexe 2. Grandes lignes d'une feuille de route

1. Vision nationale de la « transformation » : ce à quoi devrait ressembler le système éducatif en 2030

Cette déclaration peut s'inspirer des conclusions du Sommet sur la transformation de l'éducation, de la Vision du Secrétaire général des Nations Unies, de la déclaration d'engagement nationale ou encore des plans socioéconomiques ou éducatifs existants.

Elle peut non seulement indiquer la vision du système éducatif à l'horizon 2030, mais aussi préciser dans quelle mesure celle-ci est liée au développement socioéconomique de la nation et pourra y contribuer

2. Rappel ou identification des principaux engagements

Les États membres ayant déjà rédigé une déclaration d'engagement peuvent en extraire les engagements jugés prioritaires, ou bien réorganiser ces engagements selon différents niveaux de priorité.

Les États membres qui n'ont pas encore préparé une déclaration peuvent mettre à profit l'élaboration de cette feuille de route pour identifier les principaux engagements.

Dans cette section il peut être intéressant de montrer si, et de quelle manière, ces engagements se rattachent aux priorités des plans existants en matière de développement éducatif et socioéconomique.

3. Actions à mettre en œuvre au cours des 18-24 prochains mois

Cette section peut être organisée de deux manières (ou combiner les deux) :

- En citant les événements mondiaux et régionaux prévus jusqu'au Sommet de l'avenir en 2024 : mention des actions nationales qui peuvent enrichir ces événements, les accompagner ou en découler.
- En reprenant les quatre « pistes de transformation » proposées dans cette note d'orientation : mention des principales stratégies/activités qui pourraient être mises en œuvre dans chacune de ces catégories jusqu'en septembre 2024.

4. Jalons

Cette section met en lumière quelques-unes des activités plus importantes, en indiquant pour chacune un responsable, un délai, les actions préliminaires ou les ressources nécessaires, ainsi qu'un indicateur de réussite.

Annexe 3. Principaux événements et jalons mondiaux et régionaux concernant l'éducation/l'ODD 4

	2022	2023									2024			
	Déc	Janv	Févr	Mars	Avril	Mai	Juill	Sept	Nov	Déc	Janv	Avril	Juillet	Sept
Événements mondiaux		Journée internationale de l'éducation		Réunion des ministres de l'éducation de l'OCDE Réunion du CDHN	Forum économique mondial	Conférence des ministres de l'éducation et Sommet du G7	Forum politique de haut niveau pour le développement durable Sommet du Y20	Sommet des ODD Sommet du G20 Journée internationale pour la protection de l'éducation contre les attaques	COP28 Réunion mondiale sur l'éducation Réunion du CDHN	Forum mondial sur les réfugiés	Journée internationale de l'éducation	Réunion de printemps de la Banque mondiale/du FMI	Forum politique de haut niveau pour le développement durable	Sommet de l'avenir
Réunions régionales	LAC : Réunion du Comité directeur régional AFR : Réunions avec les parties prenantes sur la voie à suivre selon les déclarations nationales Lancement de la section LAC de la Coalition mondiale pour l'éducation	AFR : Discussions de l'UA et de l'UNICEF sur le suivi du Sommet sur la transformation de l'éducation	AFR : Sommet de l'UA LAC : Réunion du LLECE	LAC : Lancement de l'analyse des consultations nationales du Sommet national sur la transformation de l'éducation AFR : Réunion de suivi sur le Sommet de l'UA	Forums régionaux pour le développement durable	LAC : Réunion ministérielle ad hoc sur les engagements du Sommet sur la transformation de l'éducation	APA : Dialogue politique sur les lignes directrices régionales sur le domaine prioritaire pour la transformation des systèmes éducatifs et l'accélération de l'ODD 4 (titre et date à confirmer)	APA : Séminaire régional sur les progrès de l'ODD 4 (titre à confirmer)		APA : Finalisation de l'examen à mi-parcours de l'ODD 4 (quatrième trimestre 2023)		Forums régionaux pour le développement durable		